ASSOCIATION CAP VERS 39. route du Rhin

68250 ROUFFACH

RAPPORT du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CAP VERS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents commentés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 17 mai 2019

Le commissaire aux comptes Société Fiduciaire de Révision

Philippe PFLIMLIN



	Brut	Amortissaments	Net au	Netau
ACTIF		Dépréciations	31/12/18	31/12/17
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomp	956	956		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	98 225	68 949	29 276	44 719
Autres immobilisations corporelles	120 590	93 504	27 086	27 934
Immob. en cours / Avances et acomptes			ľ	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	308		308	308
TIAP & autres titres immobilisés	15:		15	15
Prêts				6 639
Autres immobilisations financières	300		300	300
ACTIF IMMOBILIS	220 393	163 408	56 984	79 915
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				İ
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes Créances			ļ	2 464
Clients et comptes rattachés	177 464			
Autres créances	118 524		177 464	115 036
Divers	110 024		118 524	136 324
Valeurs mobilières de placement	52		FO:	
Autres comptes de trésorerie	JŁ		52	52
Disponibilités	11 057		11 057	103 608
Charges constatées d'avance	1 775		1 775:	8 498
ACTIF CIRCULANT	308 872	Tivo de la lista	308 872	365 981
Charges à répartir sur plusieurs exercices			300 072	202 201
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	ALLEY ALBERTA	COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PARTY OF THE	Carl Park
TOTAL DE L'ACTIF	529 264	163 408	365 856	445 897







	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF	9000900	1520/660/50
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000	15 000
Ecarts de réévaluation	15 000	15 000
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	J.	
Autres réserves	80 000	
Report à nouveau	42 774	52 763
RESULTAT DE L'EXERCICE	-77 650	70 010
Subventions d'investissement	7 833	
Provisions réglementées	7 655	10 331
FONDS PROPRE\$	67 957	148 105
Apports	01,351	146 103
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	1	
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		777
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	The second second	III E III E
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN
Emprunts obligataires convertibles		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Emprunts	96 023	135 953
Découverts et concours bancaires	105	100 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	96 127	135 953
Emprunts et dettes financières diverses	33 121	100 333
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 037	38 648
Dettes fiscales et sociales	137 871	123 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 07 1	120 100
Autres dettes	3 864	7
Instruments de trésorerie	333.	
Produits constatés d'avance		and the
DETTE\$	297 899	297 792
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	365 856	445 897

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION







Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	3%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois		Variation labsolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	844	0,08	12 11013		844	844
Production vendue	1 019 752	98.24	971 543	95.03	48 209	4,96
Production stockée		00,2 .	011010	00,00	40 200	7,50
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	15 294	1,47	50 763	4,97	-35 469	-69,87
Reprises et Transferts de charge	486 887	46,91	486 926	47,63	-39	-0,01
Cotisations	2 125	0.20	.55 525	,	2 125	0,01
Autres produits	88	0,01	2 436	0.24	-2 348	-96,38
Produits d'exploitation	1 524 990	146,91	1 511 668	147,87	13 322	0,88
Achats de marchandises	12 532	1.21		,	12 532	0,00
Variation de stock de marchandises		.,		į	12 002	
Achats de matières premières					ļ	
Variation de stock de matières premières				1		
Autres achats non stockés et charges externes	220 847	21.28	186 501	18.24	34 346	18.42
Impôts et taxes	18 559	1.79	7 188	0,70	11 370	158,17
Salaires et Traitements	1 074 062	103,47	1 004 673	98,28	69 388	6,91
Charges sociales	247 698	23,86	219 240	21,45	28 458	12,98
Amortissements et provisions	29 969	2,89	27 799	2,72	2 170	7,81
Autres charges	3 398	0,33	164	0.02	3 234	NS
Charges d'exploitation	1 607 065	154,82	1 445 566	141,40	161 500	11,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	-82 075	-7.91	66 103	6,47	-148 178	-224,16
Opérations faites en commun						
Produits financiers	19		130	0,01	-111	-85,71
Charges financières	1 821	0,18	2 651	0,26	-830	-31,32
Résultat financier	-1 802	-0,17	-2 521	-0,25	719	-28,52
RESULTAT COURANT	-83 877	-8.08	63 582	6,22	-147 459	-231,92
Produits exceptionnels	9 311	0,90	5 389	0,53	3 923	72,79
Charges exceptionnelles	3 817	0,37	1 038	0,10	2 780	267,85
Résultat exceptionnel	5 494	0,53	4 351	0,43	1 143	26,27
Impôts sur les bénéfices	-733	-0,07	-2 078	-0,20	1 345	-64,73
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser				!		
EXCEDENT OU DEFICIT	-77 650	-7,48	70 011	6.85	-147 661	-210,91







Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CAP VERS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 365 856 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 77 650 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.







Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 10 ans * Matériel de bureau : 2 à 3 ans * Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier: 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 46 237 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des nomes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.







Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Transfert de charges d'exploitation:

- Aides aux postes: 432 086,59 €

- FAFSEA + LEA (Remboursement de frais de formation): 16 519,43 €

Indemnités MAIF: 760 €
 IJSS + IJ MSA: 18 269,44 €
 Contrat aidés (CUI): 19 251,73 €

Effectif:

Femmes: 10 Hommes: 28







Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	956			956
Immobilisations incorporelles	956			956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage	1			
industriels	104 928	4 411	11 114	98 225
- Installations générales, agencements			<u> </u>	
aménagements divers	6 539			6 539
- Matériel de transport	92 420	12 500	İ	104 920
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 130	ļ		9 130
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours			į	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	213 018	16 911	11 114	218 814
- Participations évaluées par mise en				
équivalence	8			8
- Autres participations	300			300
- Autres titres immobilisés	15		İ	15
- Prêts et autres immobilisations financières	6 939		6 639	300
Immobilisations financières	7 262	1/1	6 639	623
ACTIF IMMOBILISE	221 235	16 911	17 753	220 393

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION







Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	956			956
Immobilisations incorporelles	956	[956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	60 209	16 620	7 880	68 949
- Installations générales, agencements				
aménagements divers	6 539			6 539
- Matériel de transport	66 619	12 182		78 802
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 997	1 166		8 163
- Emballages récupérables et divers		ļ		
Immobilisations corporelles	140 364	29 969	7 880	162 453
ACTIF IMMOBILISE	141 320	29 969	7 880	163 408

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION







Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 298 063 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations Prêts			
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	177 464	177 464	
Autres	118 524	118 524	
Charges constatées d'avance	1 775	1 775	
Total	298 063	297 763	300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 639		

Produits à recevoir

	Montani
Clients - factures à établir	49 42
tat - subvention à recevoir	30 89
tat - produits à recevoir	8 87
otal	89 19







Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	15 000			15 000
Legs et donations	Ī			
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	15 000			15 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	1			
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	į	80 000		80 000
Report à Nouveau	52 763		9 990	42 774
Résultat de l'exercice	70 010		147 661	-77 650
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	į	i		
Subventions d'investissement	10 331		2 498	7 833
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	148 105	80 000	160 148	67 957

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION







Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 297 899 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus drun an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*) Autres emprunts obligataires (*) Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers (*) (**) Dettes fournisseurs et comptes	105 96 023	105 35 692	60 331	
rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 037 137 871	60 037 137 871		
Autres dettes (**) Produits constatés d'avance	3 864	3 864		
Total	297 899	237 568	60 331	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice (*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : (**) Dont envers groupe et associés	39 900			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	95
Electricité NP	1 400
Honoraires NP	
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	10 197
Banque - Intérets courus à payer	43
Dettes provis. pr congés à payer	105
Charges sociales s/congés à payer	25 251
Taxe d apprentissage à payer	7 919
Formation continue à payer	3 655
	3 874
Total	53 397

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION



CAP VERS

COMPTES ANNUE 65



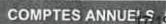
Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financieres	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 775		
Total	1 775		1001101101
-			

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION





Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

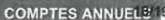
Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion /aleurs comptables des éléments d'actif cédés	584	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 233	14
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 800
Subventions d'investissement virées au résultat		2 498
ОТА	3 817	9 311









Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en auros
Effets escomptés non échus	,
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	32 693
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	32 693

Le calcul de l'indemnité de départ à la retraite repose sur une méthode actuarielle et les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Table de mortalité : INSEE 2018 - Taux d'actualisation : 1,57 %

- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans

- Condition de départ : départ volontaire à l'initiative du salarié

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes clos au 31.12.2018.







Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution de FRANCE ACTIVE GARANTIE pour le prêt trésorerie de 100 000 € Avals et cautions	<i>50 00</i> 50 00
Gage sur le véhicule dans le cadre de l'emprunt bancaire du 19/02/201 à la Banque Populaire Solde à la clôture : 1 631,26 € Autres engagements reçus	3 <i>0 00</i>
Legs nets à réaliser	30 00
Total	80 00

Crédit-Bail

Le crédit bail concerne uniquement le copieur tout en un.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, il sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de notre fonds de roulement.

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION



